Bilan annuel et Perspectives pour l'animation du site Natura 2000 « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan »

2024

Financé par :

Bilan établi sur le modèle de :

Table des matières

Introduction.....3
A – Bilan de l'année 2024.....5
1/ Contrats et actions Natura 2000 réalisés.....5
Contrats Natura 2000 portés en 2024.....5
Animation des Mesures Agri-environnementales et Climatiques (MAEC).....5
2/ Suivis scientifiques et techniques.....6
3/ Animations grand public.....7
Étudiants et scolaires.....7
4/ Conseils et sensibilisation auprès des particuliers, communes et professionnels.....7
Évaluation d'incidences.....7
Natural'action.....7
Sensibilisation.....8
5/ Information et communication.....8
Lettre d'information.....8
Sites Internet.....8
6/ Réseaux et cohérence des politiques.....8
Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà des sites.....8
Animation de la gouvernance des sites.....8
7/ Gestion administrative et financière.....9
B- Programme d'actions prévisionnel 2025.....10

Introduction

Olivier Faure, adjoint au maire de Luzy, est le président du Comité de pilotage depuis son élection le 24 Août 2020. Il a été réélu lors du COPIL du 24 mai 2024. Le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Morvan, également en charge de l'animation du site Natura 2000 « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan » (FR2600987), est la structure animatrice du site et ce depuis le début de l'animation.

Durant l'année 2024, l'équipe Natura 2000 a été composée de :

- **Camille GUET** qui assure l'animation du site « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan » depuis le 6 mars 2017. Elle a été à temps plein du 1er Janvier au 30 Avril 2024 et à 80 % à partir du 1er Mai 2024.

- **Clément GARINEAUD,** arrivé au 1er février 2018, et **Laudine LE PUIL,** arrivée au 1er Janvier 2024, qui ont été en charge l'animation du site « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan » qui fait l'objet d'un comité de pilotage indépendant. Laudine a été en arrêt maladie à partir du 1er Septembre et a quitté l'équipe le 30 décembre 2024 et **Sidonie HENNING** a rejoint l'équipe le 7 novembre 2024 pour remplacer Laudine.

- **Patrice BOULONGNE** qui est arrivé au Parc en 2022, d'abord en stage puis en CDD et a intégré l'équipe Natura 2000 en CDD le 1er juillet 2023. Depuis le 1er Janvier 2024 il est en charge des études et suivis naturalistes sur les deux sites Natura 2000 animés par le Parc du Morvan.

- **Sophie SAVRE** est arrivé le 1er février au sein de l'équipe, en charge des aspects financiers et administratifs du programme Natura 2000 ainsi que l'aide sur la communication.

Les missions principales des chargé·e·s de mission sont :

- La mise en œuvre de la politique contractuelle (contrats Natura 2000, contrats forêt, mesures agricoles), mais également les autres outils disponibles selon les thèmes abordés ;
- L'intégration de Natura 2000 dans les politiques publiques et les nouveaux projets ;
- Des actions de communication (animations nature, expositions itinérantes, site internet…) ;
- Les actions annexes contribuant aux objectifs de préservation ;
- L'amélioration des connaissances et les suivis des sites Natura 2000.

Le présent bilan concerne l'animation du site « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan » depuis le 1er janvier 2024.

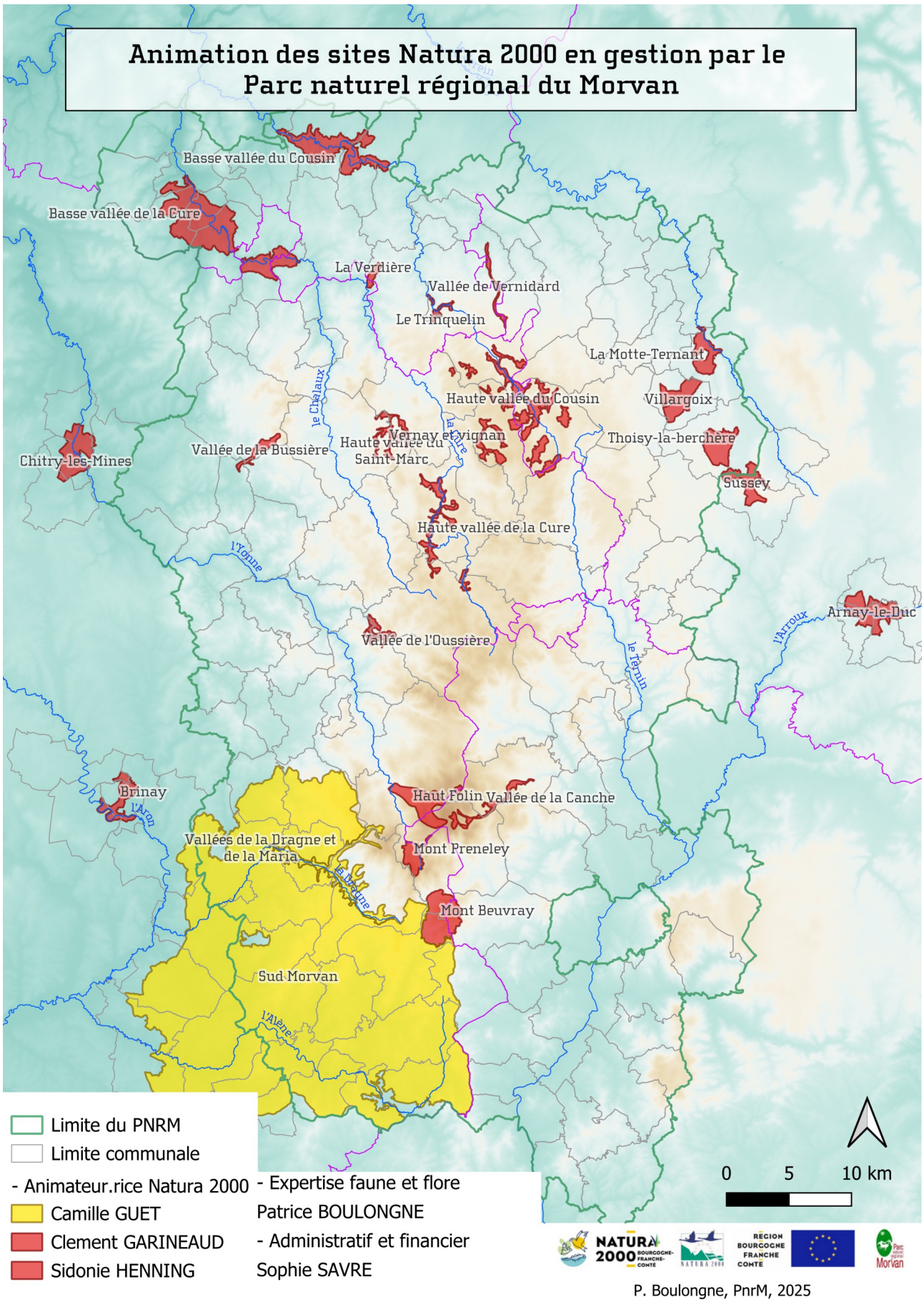
Animation des sites Natura 2000 en gestion par le Parc naturel régional du Morvan
Basse vallée du Cousin
Basse vallée de la Cure
La Verdière
Vallée de Vernidard
Le Trinquelin
La Motte-Ternant
Haute vallée du Cousin
Villargoix
le Chalaux
la Cure
Vernay et vignan
Haute vallée du Saint-Marc
Thoisy-la-berchère
Chitry-les-Mines
Vallée de la Bussière
Sussey
Haute vallée de la Cure
l'Yonne
Arnay-le-Duc
l'Arroux
le Ternin
Vallée de l'Oussière
Brinay
l'Aron
Haut Folin Vallée de la Canche
Vallées de la Dragne et de la Maria
Mont Preneley
la Dragne
Mont Beuvray
Sud Morvan
l'Alène
Limite du PNRM
Limite communale
- Animateur.rice Natura 2000
Camille GUET
Clement GARINEAUD
Sidonie HENNING
- Expertise faune et flore
Patrice BOULONGNE
- Administratif et financier
Sophie SAVRE
0
5
10 km
NATURA 2000 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
Parc naturel régional du Morvan
P. Boulongne, PnrM, 2025

A – Bilan de l'année 2024

1/ Contrats et actions Natura 2000 réalisés

Contrats Natura 2000 portés en 2024

En 2024, le contexte financier ne permettait que difficilement d'engager des contrats Natura 2000. Des réflexions ont été menées avec des propriétaires mais aucune n'a pour le moment débouché sur un contrat.

Animation des Mesures Agri-environnementales et Climatiques (MAEC)

En 2024, un nouveau Projet Agro-environnemental et Climatique (PAEC) a été déposé par le Parc naturel régional du Morvan dans l'objectif de pouvoir proposer des MAEC aux agriculteurs et agricultrices qui, pour une raison ou une autre, n'auraient pu s'engager en 2023. Les règles de l'appel à projet 2024 et les enveloppes disponibles n'ont permis d'ouvrir l'accès à ces mesures qu'à une grosse dizaine d'exploitations agricoles. Toujours pour des raisons de budget, il a été décidé de ne pas ouvrir la MAEC Systèmes herbagers et pastoraux (PRA2) en 2024.
Une équipe, composée en partie des chargé·e·s de mission Natura 2000, a animé ces mesures et effectué les diagnostics d'exploitation et les expertises au printemps 2024.

Une vingtaine d'agriculteurs et agricultrices ont contacté l'équipe d'animation et au final 11 dossiers de demande de MAEC ont été déposés, dont 3 dans le site Natura 2000 Sud Morvan.

	MHU2		**OUV2**		**IAE1**		**Montant total annuel (€)**
	Surface (ha)	Montant total annuel (€)	Surface (ha)	Montant total annuel (€)	Linéaire (m)	Montant total annuel (€)	
Total annuel	188,63	37 913,83	123,56	25 205,63	4 668,31	3 734,65	66 854,10
Total sur 5 ans							334 270,51

L'instruction des dossiers pour les engagements MAEC 2023 s'est terminée au cours de l'année 2024, pour le site Natura 2000 « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan », le bilan provisoire est le suivant (les services instructeurs n'ayant pas encore envoyé les informations concernant la mesure IAE1) :

Nombre d'exploitations engagées	**Type de mesure**	**Surface engagée**	**Montant financier annuel**
56	MAEC PRA2	3 255,35 ha	438 282,32 €
	MAEC MHU2	447,84 ha	
	MAEC OUV2	302,92 ha	

En parallèle de l'animation du PAEC 2024, l'équipe d'animation des MAEC a organisé les premières sessions de formations obligatoires pour les agriculteurs et agricultrices engagés en MAEC en 2023. Elles étaient organisées en partenariat avec les Chambres d'agriculture départementales, le Syndicat de bassin du Serein et le Syndicat mixte des bassins versants de l'Arroux et de la Somme et financées via le fond VIVEA. Une première session de six formations, ciblées sur la mesure PRA2 a eu lieu au printemps, suivi d'une seconde de quatre formations ciblées sur les mesures localisées à l'automne. Deux de ces formations ont eu lieu sur le territoire du site Natura 2000 du Sud Morvan (en vert dans le tableau).

Date	Lieu	MAEC ciblées	Nombre de personnes formées
8/04/2024	Cervon	PRA2 et IAE1	25
12/04/2024	Saint-Léger-Vauban	PRA2 et IAE1	25
2/05/2024	Etang-sur-Arroux	PRA2 et IAE1	25
14/05/2024	Villargoix	PRA2 et IAE1	27
16/05/2024	Chissey-en-Morvan	PRA2 et IAE1	25
16/05/2024	Larochemillay	PRA2 et IAE1	24
04/11/2024	Mhère	MHU2 et IAE1	18
05/11/2024	Saint-Léger-de-Fougeret	MHU2 et IAE1	16
07/11/2024	Lucenay-l'Evêque	OUV2 et IAE1	25
15/11/2024	Saint-Agnan	MHU2 et IAE1	26

2/ Suivis scientifiques et techniques

En 2024, l'étude de suivi des populations de sonneur à ventre jaune, qui est mené depuis 2021 sur les quatre sites Natura 2000 à sonneur à ventre jaune de la région (« Bocages Forets et Milieux humides des Amognes et du bassin de La Machine », « Bocage, forêts et milieux humides du bassin de la Grosne et du Clunisois », « Forêt de Citeaux et environs » et « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan ») a eu lieu sur le site Natura 2000 Sud Morvan. Elle a été menée par la SHNA-OFAB avec la participation de Patrice BOULONGNE pour la phase de terrain. Cette étude repose sur un principe de présence/absence de l'espèce avec 3 passages espacés de quelques semaines sur un échantillon de 200 mailles de 300m de côté sélectionnées au hasard à l'échelle du site, avec une reconduction dans le temps tous les 3 ans.

Comme tous les ans depuis 2019, un relevé botanique a été réalisé par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien antenne Bourgogne dans le cadre du Programme Natura 2000 sur des parcelles de la ferme de Couveau, à Larochemillay. Il entre dans le cadre d'un accompagnement sur la gestion des prairies et un suivi de l'impact des modifications de pratique sur la flore.

Les données collectées par les chargés de mission Natura 2000 dans le cadre de leurs missions ont été transmises à la SHNA-OFAB (Société d'histoire naturelle d'Autun – Observatoire de la Faune de Bourgogne) pour alimenter la Bourgogne Base Fauna (BBF), base de données régionale sur la faune sauvage. Par ailleurs, des échanges et une formation ont eu lieu pour appréhender la plateforme SIGOGNE (https://www.sigogne.org/geoportal/#/)

3/ Animations grand public

En raison de l'annulation faute de participants des animations prévues, aucune animation grand public n'a eu lieu sur le site en 2024 par l'équipe Natura 2000.

La démarche Natura 2000 a été présenté lors de la Fête de l'automne à Saint-Brisson les 5 et 6 octobre 2024.

Étudiants et scolaires

Les chargés de mission Natura 2000 sont également amenés à intervenir auprès des étudiants. Ces interventions visent à présenter la démarche Natura 2000, les missions et les objectifs d'un Parc naturel régional, les métiers possibles à l'issue de leur formation, présenter les différents milieux naturels du Morvan et leur fonctionnement, donner des exemples de gestion et de travaux qui y sont effectués, présenter les espèces d'intérêt écologique des prairies humides. Cette année **aucune intervention n'a été réalisée**.

4/ Conseils et sensibilisation auprès des particuliers, communes et professionnels

Évaluation d'incidences

La démarche Natura 2000 n'exclut pas la mise en œuvre de projets d'aménagements ou la réalisation d'activités humaines. L'évaluation des incidences permet de vérifier que le projet n'a pas d'impact significatif sur les habitats et les espèces qui ont justifié la désignation du site, et d'assurer ainsi l'équilibre entre préservation de la biodiversité et activités humaines.

Des accompagnements pour la réalisation de dossiers d'évaluations des incidences ont été réalisées en 2024 pour 24 projets :

- des dossiers de permis de construire sur les communes de Avrée, Chiddes, Larochemillay, Luzy, Millay, Moulins-Engilbert, Préporché, Rémilly, Savigny-Poil-Fol, Saint-Honoré-les-Bains, Saint-Léger-de-Fougeret et Vandenesse (21). A noter que sur ces 21 permis de construire, 6 concernent des hangars photovoltaïques ;
- des travaux soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau sur les communes de Moulins-Engilbert, Montaron et Villapourçon (3) ;

Des accompagnements sur des projets ne nécessitant pas d'évaluation des incidences ou n'étant pas à ce stade de la démarche ont notamment été réalisés pour :

- des documents de gestion et travaux forestiers (5)
- des travaux en lien avec le réseau électrique (4)

Ces accompagnements ont permis une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité par les porteurs de projet (modification de date d'intervention par exemple).

Natural'action

Natural'action est un programme de formation destiné aux usagers des sites Natura 2000 : socio-professionnels, élus, habitants, etc. Ces formations s'appuient sur les compétences des chargés de mission du Parc mais aussi sur celles de ses partenaires. En 2024, **aucune formation Natural'action n'a été réalisée**. Un grand nombre de formations ont par contre été réalisées dans le cadre de la campagne MAEC (voir le paragraphe sur le sujet).

Sensibilisation

Tout au long de l'année, les animateurs Natura 2000 se rendent disponibles pour renseigner et rencontrer des propriétaires, des élus ou des citoyens en recherche d'informations sur le programme Natura 2000. Ils vont aussi à la rencontre des propriétaires lorsqu'ils souhaitent sensibiliser à des enjeux écologiques particulièrement importants sur les sites Natura 2000.

5/ Information et communication

Lettre d'information

Depuis juin 2018, **chaque trimestre**, une **lettre d'information sur le réseau Natura 2000 des sites du Morvan** paraît. Les lettres d'information sont envoyées par mail à une liste de diffusion de plus de 160 personnes. Elles sont également mises en ligne sur le site Internet Natura 2000 http://biodiversitedumorvan.n2000.fr/ et sur la plateforme Calaméo.
En 2024, deux lettres d'information ont été diffusées en format numérique et imprimées en interne. Elles ont été distribuées lors des stands, sorties nature, réunions publiques, réunions institutionnelles et dans les communes en site Natura 2000.
Parmi les sujets abordés en 2024, on peut citer les MAEC, l'extension des sites Natura 2000 ainsi que des détails sur des espèces et habitats des sites Natura 2000.

Sites Internet

L'équipe Natura 2000 s'attache à être présente sur internet. Régulièrement, un post sur la page Facebook du Parc du Morvan est publié en lien avec Natura 2000 : découverte du réseau, actions, animations.
Le site Internet du Parc est également mis à jour. L'objectif est de mieux faire connaître les actions menées par l'équipe auprès des différents publics.
Des actualités sont régulièrement publiées sur le site, certaines en lien avec le contenu des lettres d'information.
Depuis Septembre 2024, un travail de mise à jour des contenus et de rédaction du nouveau site internet a été engagé, il se poursuit en 2025 dans l'objectif que le site soit totalement opérationnel et à jour.

6/ Réseaux et cohérence des politiques

Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà des sites

L'équipe Natura 2000 du Parc naturel régional du Morvan s'est mobilisée au-delà de ses sites dans des événements et réseaux à portée locale, nationale ou internationale. L'animatrice du site du Sud Morvan a participé à plusieurs évènements :

- Implication dans le réseau des animateurs Natura 2000 au niveau départemental ;
- Implication dans le réseau des Parcs et participation aux réunions organisées dans ce cadre, notamment plusieurs groupes de travail sur les mesures agro-environnementales ;
- Participation aux réunions régionales sur les MAEC ;
- Participation aux réunions régionales sur la haie et le bocage.

L'équipe Natura 2000 a également été présente au Séminaire biodiversité et gestion de l'espace de la Fédération des Parcs naturels régionaux et au Congrès des élus Natura 2000.

Animation de la gouvernance des sites

L'organisation du Comité de Pilotage (préparation, courriers, présentation, compte-rendus, etc.) est assurée par l'équipe en lien avec les services de l'État et les élus.
Le régime d'évaluation des incidences nécessite des échanges réguliers avec les DDT concernées.

7/ Gestion administrative et financière

L'année 2024 était concernée par la convention couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, pour laquelle la demande de solde sera réalisée au cours de l'année 2025. Son dépôt sur la plateforme EUROPAC a été réalisée le 18 décembre 2024.

La demande de subvention pour l'animation 2025 a été déposée auprès des financeurs sur la plateforme EUROPAC le 18 décembre 2024. Le dossier de subvention doit faire l'objet d'une complétude, certains éléments ayant transmis en janvier 2025.

En 2024, un montant total de 250 969,66 **€** a été dépensé sur les deux sites Natura 2000 (« Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan » et « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan ») animés par le Parc et divisé comme suit :

Nature de la dépense	**Montant en TTC**
Location de véhicule	4 746,84 €
Achat de petit matériel pour petites études	723,13 €
Frais de personnel	196 399,75 €
Frais de structure (25 % des frais personnel)	49 099,94 €

Concernant le site Sud Morvan le montant de la dépense totale est de 102 306,67 **€** et divisé comme suit :

Nature de la dépense	**Montant en TTC**
Location de véhicule	2 373,42 €
Achat de petit matériel pour petites études	361,57 €
Frais de personnel	79 657,35 €
Frais de structure (25 % des frais personnel)	19 914,34 €

B- Programme d'actions prévisionnel 2025

Action	Description
Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion	
Contrat Natura 2000	
Montage de contrats Natura 2000	Recherche de bénéficiaires potentiels, diagnostic et aide au montage.
MAEC	
Poursuite de l'animation des Campagnes MAEC 2023 et 2024.	Organisation des formations, réponses aux questions et aux sollicitations, évaluation du dispositif MAEC.
Veille, conseil, appui technique	
Veille générale des projets	Accompagnement des porteurs de projets dans l'évaluation des incidences et les ajustements à donner aux projets.
Appui technique ponctuel aux services de l'Etat et collectivités territoriales	Participation aux réunions, échanges bilatéraux.
Articulation aux politiques publiques	Participation aux réunions.
Programme Natural'Action	Poursuite du programme. Organisation de journées sur la gestion raisonnée du risque parasitaire.
Suivi et veille scientifique	
Suivi des gîtes hivernaux à chiroptères.	
Poursuite du suivi à la Ferme de Couveau.	
Évaluation de l'état de conservation des prairies naturelles engagées en MAEC	Via un suivi de la flore et de la faune des parcelles engagées en MAEC
Communication, sensibilisation, information	
Création et mise à jour d'outils de communication, média	Communication régulière auprès de la presse, rédaction de la lettre d'information, présence sur les réseaux sociaux (Facebook), mise à jour du site Internet Natura 2000.
Organisation et participation à des réunions d'information et à des manifestations	Tenues de stands, animations nature, réunions publiques, participations aux rendez-vous nationaux...
Réalisation d'animations grand public	En concertation avec l'équipe Éducation du Parc, sur des thématiques diverses.
Interventions à destination de lycéens et étudiants	
Évaluation et amélioration du dispositif	
Suivi de l'évolution du site, bilan des actions menées et de leur pertinence	Mesure des indicateurs inscrits dans le DOCOB

Amélioration de la connaissance scientifique	Participation et/ou veille des projets et suivis pouvant concerner le DOCOB
Vie du réseau Natura 2000, partenariat avec les organismes extérieurs	
Vie du réseau Natura 2000	Participation au Club Opérateur et aux journées techniques, échanges avec les animateurs Natura 2000
Partenariats	Implication dans le Réseau Bocage'Haie Bourgogne-Franche-Comté et le Réseau Haies Bourgogne-Franche-Comté
Gestion administrative et financière	
Gestion financière	Suivi régulier dans le cadre des conventions financières.
Organisation du COPIL annuel	
Suivi de la conduite d'animation	Rédaction des rapports d'activités

Rédigé le 6 janvier 2025 par Patrice BOULONGNE, Camille GUET et Sophie SAVRE.